



# Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)



SITE UNIGE - VALAIS  
**CENTRE INTERFACULTAIRE  
EN DROITS DE L'ENFANT**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

Adresse physique:

Université de Genève (Valais Campus), Chemin de l'Institut 18, CH - 1967 Bramois/Sion  
Tél. +41(0)27 205 73 06 - Fax +41(0)27 205 73 01

**Liens utiles :**

Université de Genève [www.unige.ch/index.html](http://www.unige.ch/index.html).

Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) : [www.unige.ch/cide](http://www.unige.ch/cide)

Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB) : [www.iukb.ch](http://www.iukb.ch)

---

## CALENDRIER ACADEMIQUE 2023-2025

### Semestre d'automne 2023

Début des cours                      lundi 18 septembre 2023  
Fin des cours                         jeudi 21 décembre 2023  
Session d'examens                 du lundi 22 janvier au vendredi 9 février 2024

### Semestre de printemps 2024

Début des cours                      lundi 19 février 2024  
Fin des cours                         jeudi 27 juin 2024  
Session d'examens                 du lundi 3 au vendredi 21 juin 2024  
   du lundi 19 août au vendredi 6 septembre 2024

---

### Jours fériés et congés spéciaux, manifestations

Vendredi 13 octobre 2023         Dies academicus (UNIGE)  
Mercredi 1er novembre 2023     Toussaint  
Vendredi 8 décembre 2023        Immaculée Conception  
Mardi 19 mars 2024                St-Joseph  
Vendredi 29 mars 2024            Vendredi Saint  
Lu 1er avril au Ve 5 avril 2024    Vacances de cours  
Jeudi 9 mai 2024                    Ascension  
Lundi 20 mai 2024                 Pentecôte  
Jeudi 30 juin 2024                 Fête-Dieu  
Vendredi 14 juin 2024             Grève féministe, jour sans examen

---

### Horaires des cours

Du lundi au jeudi à midi         09h00 – 10h30 / 10h45 – 12h15  
   13h15 – 14h45 / 15h00 – 16h30

## ACCUEIL DES ETUDIANTS

### **Bureau 110**

#### **Secrétariat des étudiant-es MIDE**

Lundi, mardi et jeudi matin

Mary-France Mathis

Tél. +41 (0) 27 205 73 42

E-mail: [mide@unige.ch](mailto:mide@unige.ch)

[mary-france.mathis@unige.ch](mailto:mary-france.mathis@unige.ch)

### **Formation continue**

Mardi-jeudi-vendredi

Hortense Hofer

Tél. +41 (0) 27 205 73 93

E-mail: [hortense.hofer@unige.ch](mailto:hortense.hofer@unige.ch)

### **Bureau 113**

#### **Gestion administrative du CIDE**

RH & Finances

Sarah Bruchez

Tél. +41 (0) 27/205 73 06

E-mail: [cide@unige.ch](mailto:cide@unige.ch)

[sarah.bruchez@unige.ch](mailto:sarah.bruchez@unige.ch)

## CORPS ENSEIGNANT

Nom	Fonction	Courriel	Téléphone
<b>Bureau 112</b>			
Karl Hanson	Professeur ordinaire, Directeur	<a href="mailto:karl.hanson@unige.ch">karl.hanson@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 92
<b>Bureau 121</b>			
Frédéric Darbellay	Professeur associé, Directeur adjoint Responsable Cellule Inter- et Transdisciplinarité	<a href="mailto:frederic.darbellay@unige.ch">frederic.darbellay@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 91
<b>Bureau 117</b>			
Philip D. Jaffé	Professeur ordinaire	<a href="mailto:philip.jaffe@unige.ch">philip.jaffe@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 11
<b>Bureau 114</b>			
Daniel Stoecklin	Professeur associé	<a href="mailto:daniel.stoecklin@unige.ch">daniel.stoecklin@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 16
<b>Bureau 123</b>			
Micaela Vaerini	Chargée d'enseignement	<a href="mailto:micaela.vaerini@unige.ch">micaela.vaerini@unige.ch</a>	

## CORPS INTERMEDIAIRE

Nom	Fonction	Courriel	Téléphone
<b>Bureau 123</b>			
Nataliya Tchermalykh	Maître-assistante	<a href="mailto:nataliya.tchermalykh@unige.ch">nataliya.tchermalykh@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 14
<b>Bureau 116</b>			
Özlem Lakatos	Assistante-doctorante	<a href="mailto:ozlem.lakatos@unige.ch">ozlem.lakatos@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24
Samuel Morard	Assistant-doctorant	<a href="mailto:samuel.morard@unige.ch">samuel.morard@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24
Sarah Zerika	Assistante-doctorante	<a href="mailto:sarah.zerika@unige.ch">sarah.zerika@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24

## REGLEMENT ET PLANS D'ETUDES

La formation de la Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) est régie par un Règlement et un plan d'études :

- **Règlement d'études du 6 juin 2016** : <https://www.unige.ch/cide/fr/formations/maitrise-universitaire/mide/reglements/>
- **Plan d'études 2023** : [https://www.unige.ch/cide/files/7316/9346/6723/Plan\\_detudes\\_MIDE\\_2023-2025.pdf](https://www.unige.ch/cide/files/7316/9346/6723/Plan_detudes_MIDE_2023-2025.pdf)

## DUREE DES ETUDES

La durée maximum des études est de six semestres. Une dérogation peut être accordée par la direction du CIDE en cas de justes motifs (tels que maladie, maternité, activité professionnelle importante, charges familiales particulières). Une demande écrite sera dès lors adressée au Secrétariat des étudiant-es MIDE ([mide@unige.ch](mailto:mide@unige.ch)). L'éventuelle prolongation ne peut dépasser 2 semestres (Art. 5 du Règlement d'études MIDE).

## DEONTOLOGIE : PLAGIAT ET LIBERTE ACADEMIQUE

Le plagiat consiste à insérer, dans un travail académique, des formulations, des phrases, des passages, des images, ou des chapitres entiers, de même que des idées ou analyses repris de travaux d'autres auteurs, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est réalisé soit par l'appropriation active des textes ou idées d'autrui, soit par l'omission de la référence correcte aux textes ou aux idées d'autrui et à leurs sources.

**Le plagiat et la tentative de plagiat constituent des infractions graves à l'éthique de l'Université et sont passibles de sanctions académiques et/ou disciplinaires** ([memento.unige.ch/doc/0008/](http://memento.unige.ch/doc/0008/)).

## AUTRES INFORMATIONS

### A

#### Assurance-maladie et accidents

Toute personne domiciliée en Suisse a l'obligation d'être assurée contre les risques de maladie et d'accident auprès d'une caisse reconnue par la Confédération. Le choix de la caisse est libre. Informations complémentaires : <https://unige.ch/dife/aides-financieres/conseil-social-desendettement/assurances/>. Les étudiant-es titulaires d'un permis B ou L de formation, assurés-es dans un pays faisant partie de l'UE/AELE, restent assurés-es dans leur Etat. Dans ce cas, ils-elles bénéficient de la carte européenne d'assurance-maladie. La loi suisse sur l'assurance-maladie est applicable. Le droit aux prestations, les tarifs et la participation aux coûts sont conformes au droit suisse. Les étudiant-es qui ne viennent pas d'un Etat de l'UE/AELE sont obligés-es de s'assurer en Suisse ; ils-elles peuvent bénéficier d'une assurance-maladie à prix réduit auprès de ScoreStudies : <https://www.scorestudies.ch/>.

#### Assurance responsabilité civile privée

L'assurance responsabilité civile (RC) privée coûte environ CHF 100.- par année ; elle couvre les frais éventuels pour des dégâts que vous pourriez occasionner à autrui, à son matériel, également dans le cadre de la location de votre chambre ; vérifiez si vous êtes assuré-e dans le cadre de l'assurance familiale. Par le biais de ScoreStudies, les étudiant-es étranger-ères peuvent bénéficier d'un tarif avantageux pour une assurance RC combinée à l'assurance-maladie.

#### Attestation d'inscription

Une attestation d'inscription au semestre, nécessaire pour remplir sa déclaration d'impôts ou pour demander une allocation d'études ou des allocations familiales, est disponible depuis le portail <https://portail.unige.ch/accueil>. S'y trouvent également les attestations des vingt derniers semestres. *Attention : l'attestation n'est délivrée qu'après enregistrement du paiement de la taxe (5 jours maximum après la date du paiement).*

## Bibliothèque

La bibliothèque UNIL-UNIGE Sion à Bramois est à disposition des étudiant-es, des collaborateurs et collaboratrices, du corps professoral et de tout public intéressé. Bibliothèque universitaire spécialisée, ses collections couvrent quatre principaux domaines : Droits de l'enfant, Tourisme, Inter- et transdisciplinarité et Médiation.

Notre bibliothèque est membre du Réseau des bibliothèques RERO+, un regroupement de plus d'une cinquantaine de bibliothèques dans les cantons du Valais, du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg.

Notre offre de prêt entre bibliothèques, notamment entre bibliothèques du Valais, est l'un des plus rapide du pays. Nos collections sont régulièrement renouvelées et comptent de documents spécialisés très sollicités par d'autres bibliothèques :

- Inter- et transdisciplinarité (philosophie, psychologie, sciences sociales, éducation...)
- Enfance et droits de l'enfant (psychologie, sociologie, droit, éducation...)
- Médiation (familiale, scolaire, pénale, en entreprise...)
- Tourisme (sociologie, politique, économie, environnement...)
- Collection de mémoires, thèses et travaux d'anciens étudiants
- Généralités : épistémologies, méthodologies, divers outils de travail (comment conduire une recherche, écrire un mémoire, une thèse, etc.)

Services aux usagers et usagères :

- Information et aide à la recherche documentaire dans les catalogues et banques de données spécialisées
- Prêt à domicile pour les détenteurs de la carte multiservices de l'UNIGE ou de la carte de lecteur RERO Valais (disponible gratuitement sur place)
- Prêt entre bibliothèques en Valais, en Suisse et au niveau international
- Salle de travail (16 places)
- Ordinateur de consultation des catalogues

Informations et horaires :

Bureau 202 (1er étage)

Jours et heures d'ouverture : **Lundi au vendredi de 10h00 à 16h00**

E-mail: [biblio.sion@unil.ch](mailto:biblio.sion@unil.ch) Site Internet: <https://www.iukb.ch/bibliotheque.html>

Prêts et de consultation d'ouvrages et de documents également via les bibliothèques de l'UNIGE, cf lien : [Utiliser nos services - Bibliothèque - UNIGE](#)

## Bourses

L'octroi d'une aide à la formation (bourses d'études ou prêts) aux **étudiant-es suisses** relève des cantons. Chaque canton détermine, en vertu de sa propre législation, les conditions d'octroi d'une bourse ou d'un prêt : <https://www.edk.ch/fr/themes/bourses/services-cantonaux> .

Les **étudiant-es étranger-ères** doivent faire les demandes de bourses nécessaires dans leur pays d'origine. La Suisse n'accorde pas de bourse pour les cursus Bachelor et Master.

Les étudiant-es immatriculé-es à l'UNIGE qui sont confronté-es à une situation financière difficile (personnelle ou familiale) peuvent sous conditions bénéficier de bourses sociales, de prêts ou d'aides ponctuelles. Une description de ces différents subsides et de leurs critères d'attribution figure sur le site internet du Pôle Santé Social <https://www.unige.ch/dife/safe>

## Budget de dépenses moyen pour étudier en Valais

Le budget de dépenses moyen dépend de plusieurs facteurs et situations (avec ou sans loyer, logement en ville ou à l'extérieur, seul ou en co-location, coût des assurances, transports, etc.). L'estimation ci-après vous aidera à l'établissement de votre budget :

- Entretien complet et nourriture, entre CHF 800 et CHF 1'000,
- Logement (chambre indépendante), de CHF 575 à CHF 750,
- Taxes universitaires et frais d'études (matériel, ordinateur, etc), de CHF 165 à CHF 205,
- Transport, environ CHF 45
- Assurance maladie, de CHF 65 (étudiant-es au bénéfice d'un permis B formation) à CHF 450 (étudiant-es hors-UE, étudiant-es suisses ou affilié-e-s d'office).

soit entre CHF 1'650 et 2'450 par mois.

Au début des études, plusieurs dépenses doivent par ailleurs être réglées simultanément : un trimestre d'assurance maladie, les taxes universitaires, le premier loyer auquel s'ajoute souvent une caution obligatoire et les émoluments du Service de la population et des migrations.

A noter que la charge de travail requise pour mener à bien des études ne permet d'envisager qu'une activité rémunérée à temps partiel.

## C

### Cafétéria

La cafétéria est équipée d'automates à boissons-snacks et de micro-ondes.

Offres avantageuses au Restaurant la Sangria (rue du Vieux-Village 7, 1967 Bramois) : Pâtes à CHF 12 le mardi – Pizzas au prix de CHF 12 le mercredi.

Un service de livraison est proposé en partenariat avec des restaurants de la ville de Sion : <https://www.smood.ch/fr/discovery/sion>. Délai de livraison : 45 minutes.

### Carte d'étudiant-e multiservices

Cette carte fournie par l'Université de Genève fait office de carte de légitimation, de carte de lecteur-trice et de carte multiservices <http://cartes.unige.ch/presentation/carte/>.

### Congé

L'étudiant-e qui désire interrompre momentanément ses études peut obtenir un congé tout en restant immatriculé-e. Le congé est accordé par le Directeur du CIDE pour une période d'un semestre ou d'une année ; il ne peut pas excéder 2 ans. L'étudiant-e en congé n'est pas autorisé-e à se présenter à des examens. Pendant la durée du congé, une taxe fixe de CHF 65.- par semestre est due.

Formulaire de congé à disposition au secrétariat du MIDE et sur l'espace étudiant-es MIDE du site internet du CIDE : <https://www.unige.ch/cide/fr/espace-etudiants/procedures-administratives/conges/>

**Délai pour déposer sa demande : 1 mois avant le début du semestre concerné.**

### Commerces aux environs du site

A 5 minutes à pied du bâtiment universitaire se trouvent un bancomat, le magasin (avec poste), des restaurants, la pharmacie, la boulangerie ainsi que la coopérative fruitière.

Informations : <https://www.bramois.ch/>

## D

### Données personnelles

Toute modification des données personnelles (changement d'adresse, de nom, de téléphone, d'e-mail privé, etc.) doit être faite directement par l'étudiant-e sur son portail <https://portail.unige.ch/accueil>. Les demandes de changement de prénom, nom, sexe ou permis de séjour doivent être communiquées au Service des immatriculations. Plus d'informations : <https://www.unige.ch/formalites/personnelles/>

Service des immatriculations : *Uni Dufour, bureau 222* : [admissions.unige.ch](https://admissions.unige.ch)

## E

### Etudes à temps partiel

La formation MIDE est prévue à **temps plein**. Sous conditions, le programme peut être suivi à temps partiel. En effet, les études à temps partiel sont soumises à des règles spécifiques. Aucun ajustement personnel n'est envisageable. Les détails de l'organisation sont à discuter avec un-e- assistant-e du CIDE la première semaine de formation.

### Exmatriculation

Les étudiant-es qui souhaitent quitter l'Université avant la fin des études doivent faire une demande d'exmatriculation écrite auprès du Service des immatriculations. Pour toute demande déposée dans les six semaines qui suivent le début officiel des cours, la taxe fixe de CHF 65.- sera prélevée.

**Exmatriculation d'office** : après l'obtention d'un grade, sans inscription à un autre programme (maîtrise, postgrade, certificat, doctorat, etc.) ; en cas de non-inscription dans les délais ou de non-paiement de toutes ou d'une partie des taxes ; après un échec définitif.

## F

### Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB)

La Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB) est propriétaire des bâtiments et met à disposition des Universités de Lausanne et de Genève, les infrastructures destinées à accueillir le personnel et les étudiant-es de chacune des Universités.

La Fondation peut livrer des informations sur la vie sur le site de Bramois/Sion ou sur la ville de Sion.

La Fondation propose également aux étudiant-es MIDE un cours hebdomadaire de self-défense gratuit, dans ses locaux, durant l'année académique.

## H

### Horaires d'ouverture

Bâtiment principal (salles, cafétéria) : du lundi au vendredi, de 07h30 à 18h00

Réception (bureau 103 – rez) : mardi et jeudi, de 09h00 à 12h00

Bibliothèque UNIL-UNIGE (bureau 202 – 1<sup>er</sup> étage) : du lundi au vendredi, de 10h00 à 16h00

Contact :

Tél : 027/205.73.00

E-mail: [logistique@iukb.ch](mailto:logistique@iukb.ch)

## I

### Informatique

Pour accéder à l'ensemble des services en ligne proposés par l'Université de Genève, un identifiant et un mot de passe personnel vous ont été attribués directement par l'UNIGE (sur bulletin de paiement), ainsi qu'une adresse e-mail institutionnelle ([Prénom.Nom@etu.unige.ch](mailto:Prénom.Nom@etu.unige.ch)). Prière de la consulter régulièrement afin de prendre connaissance des informations officielles envoyées par le CIDE.

- **Intranet** : La plateforme d'enseignement [Moodle](#) permet aux étudiant-es d'accéder aux supports de cours ainsi qu'aux activités (travaux et autres informations) mis en ligne par les enseignant-es.
- **Accès au réseau sans fil (WIFI)** : Une connexion à internet est disponible dans le bâtiment. Pour vous connecter au réseau WIFI : choisir "eduroam" puis entrer votre nom d'utilisateur-trice (forme : [username@unil](#) ou [username@unige.ch](#)) et votre mot de passe. Ensuite, votre machine se connecte automatiquement à ce réseau WIFI.
- **Impressions de documents** : Les impressions peuvent se faire via l'imprimante PrintUNIL, située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, à côté de la salle d'informatique. Chaque étudiant-e reçoit gratuitement un crédit pour 300 impressions au début de chaque semestre de formation ; des crédits supplémentaires peuvent ensuite être achetés auprès du secrétariat de l'IGD-UNIL (Madame Christelle Monnet, bureau 216, 1<sup>er</sup> étage).

### Inscription aux examens

L'inscription au MIDE implique une inscription tacite aux cours et aux examens. Une désinscription par mail est possible, au plus tard 1 (un) mois avant le début de la session d'examens, auprès du Secrétariat des étudiant-es MIDE ([mide@unige.ch](mailto:mide@unige.ch)).

En cas d'échec, les épreuves peuvent être répétées une fois (un deuxième échec est éliminatoire). L'inscription à un examen de rattrapage est dès lors **obligatoire**, au plus tard 1 (un) mois avant le début de la session d'examens, **par mail**, auprès du Secrétariat des étudiant-es MIDE.

## L

### Logement

La Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB) dispose d'un campus de 20 chambres situé à 50 mètres du bâtiment universitaire. Renseignements et location auprès du Service logistique, [logistique@iukb.ch](mailto:logistique@iukb.ch).

*Autres locations :*

Résidence pour étudiant-es en ville de Sion : <https://www.smallville-sion.ch/>

Site de la HEVS : <https://www.hevs.ch/fr/annonces-200086>

Foyer St-Justin : <https://justinus.ch/sion/>

## M

### Méthodes de travail

Chaque étudiant-e désirant optimiser ses stratégies d'apprentissage et améliorer ses chances de réussite peut consulter et contacter le Pôle de soutien à l'enseignement et l'apprentissage : <https://www.unige.ch/dife/enseigner-apprendre/soutien-apprentissage/>

Les étudiant-es peuvent également trouver information et soutien auprès des responsables de formation et des assistant-es du CIDE.

Le Centre de documentation dispose d'ouvrages en prêt sur les méthodes de travail académiques

**Mobilité universitaire** <http://unige.ch/international/fr/>

Un séjour d'échange en Suisse ou à l'étranger vous permet de bénéficier d'avantages tant administratifs, académiques que personnels.

### **Mobilité suisse :**

Délais : **avant le 15 février** pour un séjour de mobilité au semestre d'automne suivant

**avant le 15 septembre** pour un séjour de mobilité au semestre de printemps suivant

**Mobilité internationale :** La deuxième édition de la semaine internationale de la mobilité académique aura lieu du 2 au 6 octobre 2023. Un excellent moyen de vous renseigner sur les possibilités de séjour à l'étranger, <https://www.unige.ch/exchange/fr/mobilite/mobilite-out/etudiants/sinformer/ou-se-rendre/semaine-internationale-2-au-6-octobre-2023>

Délai : Du 9 octobre au 30 novembre 2023 pour un départ au semestre d'automne 2024 et/ou printemps 2025

### **Parking**

La Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB) dispose d'un parking extérieur non payant à disposition des étudiant-es, des visiteurs et visiteuses et des locataires du campus.

### **Permis de séjour**

**Pour étudier en Suisse**, tous les ressortissant-es étranger-ères doivent obtenir **un permis de séjour**. En outre, les ressortissant-es de certains pays (voir ci-dessous) doivent être en possession d'un **visa pour études**.

**Une copie du permis est à transmettre au Secrétariat des étudiant-es.**

### **Comment obtenir un visa pour études : formalités à effectuer dans le pays d'origine**

Les ressortissant-es des pays suivants doivent être en possession d'un visa pour études délivré par une ambassade ou un consulat suisse (Représentations suisses dans le monde : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/entree-sejour-suisse/informations-entree-sejour-suisse.html>); les démarches prennent au minimum 2 à 3 mois.

<b>Europe :</b>	Turquie et les pays de l'Est non- membres de l'UE
<b>Afrique :</b>	tous les pays
<b>Asie :</b>	tous les pays, sauf Brunei, Japon, Malaisie, Singapour
<b>Océanie :</b>	tous les pays, sauf Nouvelle-Zélande
<b>Amérique :</b>	tous les pays.

### **Comment obtenir un permis de séjour : formalités à effectuer en Suisse**

Dans un délai de 14 jours après l'arrivée en Suisse, l'étudiant-e étranger-ère doit s'annoncer à l'autorité municipale responsable (Contrôle des habitants ou Service du contrôle des habitants) de **son lieu d'habitation** et demander un permis de séjour.

Les documents suivants sont nécessaires :

- Demande de séjour personnelle ;
- Passeport valable et visa pour études si nécessaire ;
- Confirmation d'admission dans le cursus d'études ou attestation d'inscription ;
- Preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir le coût des études (attestation de banque ou document certifié); Preuve d'une adresse d'habitation sur le lieu de séjour ;
- 2 photos passeport.

La taxe à payer varie selon le lieu de résidence de CHF 100.- à CHF 180.-.

**Attention :** l'attestation d'admission à un cursus ne donne pas droit à un permis de séjour. Les visas de tourisme ne peuvent pas être transformés en visa d'études après l'arrivée en Suisse.

**Renseignements complémentaires :** Ville de Sion, Contrôle des habitants, Espace des Remparts 6, 1950 Sion 2; <http://www.sion.ch/particuliers/vieprivee/contrrole-habitants.xhtml>, tél. +41 (0)27 324 15 36

## Permis de travail :

*Pour travailler en Suisse*, tous les ressortissant-es étranger-ères doivent obtenir un permis de travail.

### **Comment obtenir une autorisation de travail – formalités à effectuer en Suisse**

Les étudiant-es provenant de l'étranger, au bénéfice d'un permis de séjour valable (B ou L), sont autorisé-es à travailler en Suisse pour autant que cela ne prolonge pas la durée de leurs études.

Les ressortissant-es de l'UE peuvent travailler jusqu'à 15 heures par semaine durant la période des cours et à temps plein le reste de l'année dès le début de leurs études. Les ressortissant-es des autres pays doivent d'abord séjourner 6 mois en Suisse avant d'être autorisé-es à travailler.

L'employeur doit obtenir une autorisation de travail auprès de l'Office cantonal avant le début de l'activité. Une attestation confirmant la compatibilité du travail envisagé avec les études peut être fournie par le Secrétariat des étudiant-es.

**Renseignements complémentaires** : Etat du Valais, Service de la population et des migrations, Avenue de la Gare 39, 1950 Sion, Tél. + 41(0)27 606 55 52, [www.vs.ch/spm](http://www.vs.ch/spm)

## Pôle santé social

Si vous rencontrez un problème financier, médical, social ou psychologique qui a des conséquences négatives sur votre vie estudiantine et votre parcours universitaire, vous pouvez vous adresser aux assistants et assistantes sociale du Pôle Santé Social de l'UNIGE : <https://www.unige.ch/dife/sante-psychologie/> et <https://www.unige.ch/dife/bureau-social/>

## S

### Salles

#### Salles de cours

1 <sup>er</sup> étage	Salle 204	MIDE
	Salle 211-2013	MET
Rez	Salle 100	Formations continues

#### Salles d'études

1 <sup>er</sup> étage	Salle 202/Bibliothèque	16 places
	Salle 203	16 places avec 4 ordinateurs Mac
	Salle 206	12 places avec 3 ordinateurs Windows
Rez	Salle 120	10 places

Merci de ne pas déplacer le mobilier et le matériel technique sans l'autorisation de la Fondation. En cas de non-respect de ce qui précède, la Fondation facture la remise en état.

## Sion

La région de Sion offre de nombreuses opportunités tant aux niveaux culturel, touristique et sportif qu'aux niveaux commodités et santé. Pour de plus amples informations voir sur les sites internet :

Ville de Sion : [www.sion.ch](http://www.sion.ch)

Sion Tourisme : <https://siontourisme.ch/index.php?lang=fr>

Culture Valais : [www.culturevalais.ch](http://www.culturevalais.ch)

Valais Tourisme : <https://www.valais.ch/fr/home>

Guide des Loisirs : <https://www.loisirs.ch/>

Village de Bramois : [www.bramois.ch](http://www.bramois.ch)

Au début de chaque mois, le Service logistique de la Fondation transmet aux étudiants, par e-mail, le calendrier mensuel des activités culturelles et sportives proposées en Valais.

## T

### **Taxes**

Les taxes universitaires s'élèvent à CHF 500.- par semestre (CHF 65.- de taxes fixes et CHF 435.- de taxes d'encadrement).

Un bulletin de paiement vous est envoyé, par voie postale, au début de chaque semestre, à la dernière adresse que vous avez transmise au Service des admissions.

Une exonération des taxes pour les étudiant-es en situation financière difficile est possible sous conditions :

<https://www.unige.ch/dife/aides-financieres/exo-taxes>

### **Transports**

**Bus** : Les Bus sédunois (ligne BS14, horaire cadencé à 20 minutes, du lundi au vendredi) et CarPostal (lignes 386-388) assurent la liaison Sion gare – Bramois aller-retour (durée trajet : 15 minutes). Arrêts : Pont Bramois et Institut (journée) – Cassières (nuit)

Pour de plus amples informations, voir l'horaire affiché dans le hall d'entrée ou sur le site internet :

<https://www.postauto.ch/fr/sion-vs>

**Voitures** : Autoroute A9, Sortie Sion Est n°27, suivre le fléchage UNIL/UNIGE

**Vélo** : Durée trajet Sion gare – Bramois : environ 15 minutes

**Taxis** officiels Ville de Sion : tél. +41 (0) 27 322 32 32

### **Velospot (vélos en libre-service)**

Des bornes vont être installées prochainement, informations suivront.

## URGENCES



## ADRESSES UTILES

Fondation universitaire Kurt Bösch

[www.iukb.ch](http://www.iukb.ch)

Université de Genève

[www.unige.ch](http://www.unige.ch)

Centre interfacultaire en droits de l'enfant

[www.unige.ch/cide](http://www.unige.ch/cide)

Bibliothèque

[www.iukb.ch/centredoc](http://www.iukb.ch/centredoc)

Transports

<https://www.postauto.ch/fr/sion-vs> - [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

Sion

[www.sion.ch](http://www.sion.ch) - [www.siontourism.ch](http://www.siontourism.ch)

Bramois

[www.bramois.ch](http://www.bramois.ch)

## ABREVIATIONS

FKB : Fondation universitaire Kurt Bösch

UNIL : Université de Lausanne

UNIGE : Université de Genève

IGD : Institut de Géographie et de Durabilité

CIDE : Centre interfacultaire en droits de l'enfant

CIRM : Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne

MIDE : Master interdisciplinaire en droits de l'enfant

MET : Master en études du tourisme